



COMMUNIQUE 1

Afin de contribuer d'une manière citoyenne et responsable à la mise en application par le tissu golfique national, de l'ensemble des mesures préventives prises par l'Etat marocain pour prévenir et réduire les risques de contamination par le COVID-19 et sa propagation, la Fédération Royale Marocaine de Golf a mis en place une cellule de crise fédérale ad-hoc.

Cette cellule a tenu sa première réunion le samedi 14 mars 2020 et a passé en revue les dispositifs pris par le Gouvernement marocain et les communiqués qui s'en sont suivis, ainsi que les décisions prises par les organismes sportifs internationaux.

Tenant compte de l'ensemble de ces considérants, la fédération invite tous les clubs à respecter scrupuleusement les mesures suivantes :

- Interdire toute compétition golfique, nationale et internationale ;
- Eviter tout rassemblement à l'intérieur ou à l'extérieur des club-houses ;
- Appliquer toutes les mesures de sécurité de rigueur communiquées par le Ministère de la Santé ;
- Fermer toutes les écoles, académies et programmes The First Tee de golf ;
- Réorganiser l'intervention des Caddies dans le club :
 - En limitant leur rassemblement par un réaménagement de leur temps de présence (organisation par équipes réduites) ;
 - En mettant à disposition les moyens pour un lavage régulier des mains ;
- Demander à tout le personnel et tous les membres du club de s'abstenir de faire circuler des informations non officielles liées à ce virus via les réseaux sociaux ;
- Inviter le personnel, membres et visiteurs à respecter les règles d'hygiène diffusées par le ministère de la Santé.

Sur un autre registre, la fédération invite les clubs à adopter des dispositifs à même de réduire l'impact économique et social de cette situation sur les populations fragiles exerçant dans le domaine golfique (caddies et autres).

Les clubs sont priés de transmettre par email ce communiqué à tous leurs membres.

